

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

PÔLE STRATEGIQUE

Tél. 23.24.23 - Télécopie 23.24.22

Secrétariat : christelle.verroest@ddec.nc



Nouméa, le 29 janvier 2021

N.Réf. : 21-I-D-DDEC-84

**NOTE DE SERVICE
2021-17**

**A L'ATTENTION DES CHEFS
DES ÉTABLISSEMENTS
DU SECOND DEGRE**

Objet : Remise des diplômes aux élèves.

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements,

Depuis la session 2015, les diplômes non remis aux élèves par les établissements sont retournés à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique pour être conservés sans limite de temps. Toutefois, les diplômes, pour les sessions 2014 et antérieures, sont à disposition et peuvent être retirés, auprès de la DEXCO, les mercredi après-midi.

L'établissement gardera ces documents durant une année et devra impérativement retourner à la DDEC ceux qui n'auront pas été réclamés.

Par la suite, la Direction centrale se chargera de délivrer les diplômes les mercredi après-midi aux horaires suivants : de 12 heures 30 à 16 heures 30.

Pour votre information :

- les relevés de notes et attestations sont téléchargeables dans leurs espaces personnels CYCLADES (DNB, EA, BAC PRO),
- les relevés de notes originaux sont dans les établissements où ils étaient scolarisés (ils y retireront d'ailleurs plus tard leurs diplômes); l'établissement a d'ailleurs une version numérique pour rééditer un duplicata,
- les résultats et notes sont consultables et imprimables sur le site du vice-rectorat <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5435>,
- les attestations de réussite sont téléchargeables sur le site <https://diplome.gouv.fr> depuis la session 1999 (voir procédure ci-jointe); nous sommes en train d'enrichir la base nationale des résultats de la session 2020.

En conséquence, les fiches de demande d'attestation ne sont à remplir que pour les diplômes des sessions antérieures à 1999.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser l'information auprès de vos équipes, mais aussi auprès des élèves scolarisés en classe de 3^{ème}.

Vous remerciant pour votre collaboration, recevez Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements, mes sincères salutations.

Karen CAZEAU
Directrice Diocésaine